



Avis d'Appel d'Offres ouvert sur offres de prix N° 46/BKAM/2024 (Séance publique)

Le 11 juillet 2024 à 10h00, il sera procédé dans les bureaux de la Direction Achats de Bank Al-Maghrib à Hay Ryad à Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres concernant les travaux de réfection du revêtement et restauration de la façade de l'agence de Bank Al-Maghrib à Casablanca.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Direction Achats, Service Gestion Administrative des Marchés, sise Avenue Annakhil, Hay Ryad, Rabat. Il peut être transmis aux concurrents qui le demandent (Email : bkam.ao@bkam.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 60 000,00 DH (Soixante mille dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par la Banque est fixée à la somme de 3 342 140,00 DH HT (Trois million trois cent quarante-deux mille cent quarante dirhams Hors Taxes).

Il est prévu une visite des lieux, à l'agence de Casablanca, sise 115, Bd. de Paris, Casablanca, le 04 juillet 2024 à 10h00.

Les concurrents doivent présenter :

- Soit une copie certifié conforme du certificat de qualification et de classification délivré par le ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville

Qualification
24.3 Travaux de restauration et de réhabilitation du patrimoine bâti

- Soit une copie certifié conforme du certificat de qualification et de classification délivré par le Ministère de l'Équipement et de l'eau :

Qualification
Z7. Travaux de restauration du patrimoine bâti du 20 ^{ème} siècle.

- Soit une attestation de référence selon les exigences du Règlement de Consultations

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du règlement de consultation.

Les plis sont, au choix des concurrents :

- soit déposés contre récépissé auprès de la Direction Achats à l'adresse précitée ;
- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée.
- soit remis, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 4, 6 et 8 du règlement de la consultation.

Le présent avis est publié dans le site internet de Bank Al-Maghrib (www.bkam.ma).